



Olympiades
québécoises
des métiers et des
technologies

57-ASSISTANCE, SOINS INFIRMIERS

Description de concours 2027

Mise à jour le 13 avril 2026

[www.
olympiades
metiers.
quebec](http://www.olympiadesmetiers.quebec)

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluer la compétence des candidats qui devront exécuter différentes techniques et procédés en soins infirmiers. Les candidats seront évalués lors de leur passage à différentes stations.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

L'assistance, soins infirmiers est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

- Les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour différencier les concepts de santé et de maladie;
- Les connaissances et la souplesse qui permettent de comprendre et d'appliquer les techniques enseignées;
- Communiquer efficacement avec les personnes ayant des besoins en santé et leur famille, avec ses supérieurs.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

Le candidat devra être en mesure de réaliser les différentes tâches suivantes :

- Effectuer différents types de pansements;
- Effectuer des soins de stomie;
- Installer un tube nasogastrique;
- Installer une sonde urinaire chez la femme ou un homme;
- Effectuer une ponction veineuse;
- Installer un soluté et le placer au bon débit;
- Effectuer l'admission et les soins d'un nouveau-né;
- Donner des soins à un enfant ou à un adolescent;
- Faire des hémocultures;
- Installer une toile de levier;
- Préparer, administrer et enregistrer un médicament ou un narcotique soit par la bouche, intramusculaire ou via microperfuseur sous-cutané de type papillon;
- Préparer, administrer et enregistrer un mélange d'insuline à partir d'une seringue;
- Installer une contention physique au lit;
- Effectuer des soins de trachéostomie.

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Liste de matériel	1 ^{er} mars 2027
Exemple des fiches à compléter	1 ^{er} mars 2027
Mise en situation	Distribuer lors des compétitions

Note : Les grilles de notation sont conformes aux méthodes de soins infirmiers du CESS (Centre d'expertise en santé de Sherbrooke). Référence : MSI.

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- Un lit d'hôpital, les oreillers et la literie;
- Le nécessaire pour les soins spécifiques;
- Les feuilles des dossiers et les requêtes.

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

- Un mannequin femme ou homme (sera confirmé dans les mois à venir);
- 1 paire de ciseaux à pansements;
- 1 stéthoscope.

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Le candidat devra porter une tenue vestimentaire conforme à la pratique du métier (uniforme, souliers fermés).

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Gants de protection.

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Aucun ÉPI ne sera requis.

5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

Le jury est composé de spécialistes provenant de l'industrie.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basée sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Épreuves	93 pts
Santé et sécurité du travailleur	7 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Épreuve E_ » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le module « Épreuve A » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Épreuve D » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Les règlements propres au concours ne peuvent contredire le Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies ni avoir préséance sur ce dernier. Voir le site Web.

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétitrices avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.

6.3 Divers

- Il sera impossible pour le candidat de dîner avec son entraîneur.
- Tout retard ne sera pas toléré.

7. EXPERT

Nom	Daniel Beaulieu
Organisme	CFP Performance Plus
Courriel	beaulieud@cssrdn.gouv.qc.ca